

NORMANDIE EQUINE VALLEE

N°: 2022-01

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Sur l'approbation du procès verbal du comité syndical du 09 décembre 2021

Réunion du 21 février 2022

Réunis le 21 février 2022 à 14h00, à Goustranville sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON-GUILLAS, Malika CHERRIERE, Christine EVEN, Patricia GADY-DUQUESNE, Audrey GADENNE, Sophie GAUGAIN et Monsieur Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Sophie DE GIBON, Florence MAZIER, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et Messieurs Antoine CASINI, Xavier CHARLES, David FONTAINE, Emmanuel PORCQ et Serge TOUGARD.

Le comité syndical de Normandie Equine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente du syndicat mixte de la réunion du 21 février 2022,

APPROUVE à l'unanimité le procès verbal de la réunion du comité syndical du 09 décembre 2021.

La Présidente du syndicat mixte



Malika CHERRIERE